

COMMUNE DE DICONNE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du lundi 8 avril 2019

Sur convocation en date du 26 mars 2019 de Mr Robert COULON, Le Maire,

Le conseil municipal de DICONNE s'est réuni le 8 avril 2019 à 20 H 00.

• Membres afférents au Conseil Municipal	11
• Membres en exercice	11
• Membres présents	07
• Membres représentés	03
<i>Mr HUMBERT par Mr FRANCOIS, Mr BERGERAS par Mr COLAS et Mme JOUVENCEAU par Mr COULON</i>	
• Membres absents	04

La séance est ouverte à 20 h par Mr COULON Robert, Maire de Diconne,

***Secrétaire de séance :** Mr GAUDILLERE Félix

***Compte rendu du Conseil Municipal du 22 février 2019 :**

Après lecture, il est approuvé à l'unanimité.

***Prise de délibérations concernant :**

- La création de 2 postes d'agents de maîtrise principaux à compter du 1^{er} juillet 2019
- Le taux d'avancement de grade fixé à 100%
- La prise en charge des frais de formation concernant le stage de 1^{er} secours organisé par la protection civile
- La demande de subvention au titre des amendes de police pour le projet de sécurisation du bourg
- Le vote du budget primitif 2019 pour le transport scolaire
- Le vote du budget primitif 2019 de la commune
- Le vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2019 sans changement par rapport à 2018
- L'attribution des diverses subventions 2019 aux associations.

Ces 8 délibérations sont adoptées à l'unanimité .

***Travaux 2019 :**

- Le devis de l'entreprise NEUVILLE de Diconne concernant l'aménagement paysager de la butte du cimetière est accepté.
- Pose de rideaux aux ouvertures de la salle des fêtes

***Questions diverses :**

- Invitation par la Communauté de Communes aux « portes ouvertes » de la pépinière d'entreprise à Beaurepaire en Bresse les 12 et 13 avril prochains.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 h 30

Le secrétaire de séance,

Mr GAUDILLERE Félix

Le Maire

Mr Robert COULON

